Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260616-2026_047-DE

Plougoumelen
commune du golfe

Conseillers en exercice : 23 - Présents : 22 - Votants : 23

Le mardi 16 juin 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGOUMELEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Roh Mané.

Présents (22) : GUILLEMOT Stéphanie, BILLARD Maïka, RENAULT Emmanuel, LE RET Sabrina, PIQUEMAL Antoine, LE FORMAL Marie, MORIN Patrick, COUETTE Patrick, SOROKA Christine, COURAUD Florence, CORNICHET Karine, AUBERT Jean Baptiste, MERLET Antoine, VAN HAM Christelle, MAHEO Jean Philippe, LEFRANC Julien, JUSTUM Nolwenn, SCULO Anne, RETAILLEAU Annie, ENGLER Cyrille, MOCQUET Julien, MICHELEAU Flavie.

Pouvoir (1) :
BERTAPELLE Carole a donné pouvoir à GUILLEMOT Stéphanie
Absent :
Secrétaire de séance : CORNICHET Karine
Quorum : Atteint

RESSOURCES HUMAINES

2026-047 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – AUGMENTATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (DHS)

Cadre général :

Conformément à l'*article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984*, il appartient à l'organe délibérant de fixer l'effectif des emplois (à temps complet et à temps non complet) nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

La présente proposition s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation visant à internaliser l'entretien des bâtiments communaux, à la suite de la résiliation du contrat avec le prestataire pour insuffisance de qualité.

Cette démarche vise à garantir une meilleure hygiène et une réactivité accrue des services au sein de l'école publique Philippe Meirieu.

Cette réorganisation permet de restructurer globalement l'emploi du temps de l'entretien au niveau d'un binôme d'agents, sans impacter le reste du service. Elle répond également à la volonté d'un adjoint technique de s'impliquer davantage au sein de la collectivité.

Il est donc proposé de porter sa Durée Hebdomadaire de Service (DHS) de 20 heures à 28 heures par semaine, intégrant ainsi les heures de ménage supplémentaires à l'école Meirieu.

Modification du planning hebdomadaire de l'agent en périodes scolaires et vacances (cycles annualisés) :

- Période scolaire : passage de 21h30 à 29h00 hebdomadaires ;
- Période de vacances : passage de 8h00 à environ 17h00 hebdomadaires.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260616-2026_047-DE

Cette nouvelle organisation permet d'établir une DHS de 28h/hebdo lissée sur l'année.

Cadre réglementaire et formalités obligatoires :

Cette modification du temps de travail implique plusieurs démarches statutaires préalables et impacte directement la structure du tableau des effectifs :

- Saisine du CST : L'augmentation du poste étant supérieure à 10 %, le dossier est obligatoirement soumis à l'avis du Comité Social Territorial (CST) départemental lors de sa séance du 23 juin 2026 ;
- Publicité de l'emploi : une Déclaration de Vacance d'Emploi (DVE) a été enregistrée sur le portail *Emploi Territorial* n°**056260512000562** en date du 12 mai 2026 ;
- Impact sur le tableau des effectifs : cette évolution nécessite la suppression d'un emploi au grade d'adjoint technique à temps non complet (20/35ème) et la création concomitante d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet (28/35ème).

En prévision d'une entrée en vigueur fixée au **1er juillet 2026** :

Après avis favorable de la commission finances, ressources humaines, administration générale du 4 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité :

- De valider l'augmentation et le lissage de la DHS de 20/35ème à 28/35ème selon les cycles annualisés,

- De valider la modification du tableau des effectifs par la suppression du poste à 20/35ème et la création du poste à 28/35ème (Adjoint technique),

- De donner pouvoir à Mme La Maire ou à son/sa représentant·e pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

POUR : 22
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1 (J. MOCQUET)

MAIRIE DE PLOUGOUMELEN 56 (Morbihan)

Le Secrétaire
Mme Karine CORNICHET

La Maire
Mme Stéphanie GUILLEMOT

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260616-2026_047-DE

Tableau des effectifs modifié :

FILIERE	GRADE	CREE	POURVU	DUREE HEBDOMADAIRE
TEMPS COMPLET				
Emploi fonctionnel	**DGS des communes de 2000 à 10 000 habitants**			
Administrative	Attaché	1	1	35 H
	Rédacteur	2	1	35 H
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	3	2	35 H
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	1	35 H
	Adjoint administratif	1	1	35H
Technique	Technicien principal de 1ère classe	1	1	35 H
	Agent de maîtrise principal	3	3	35 H
	Agent de maîtrise	1	1	35 H
	Adjoint technique	5	3	35 H
Culture	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	1	1	35 H
Animation	Animateur principal de 1ère classe	1	1	35 H
	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	2	1	35 H
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1	1	35 H
TEMPS NON COMPLET				
Administrative	Rédacteur	2	1	17,5 H
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	3	1	31 H
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	2	2	31 H & 28 H
	Adjoint technique	5	2	28H & 13H
Animation	Adjoint d'animation	4	4	28H / 31H / 32H / 33H
Médico-social	ATSEM principal de 1ère classe ATSEM principal de 2ème classe	1 1	1 1	31 H 31 H